

DIPLÔME UNIVERSITAIRE Droit de la Santé

Diplôme Universitaire Droit de la Santé

Ce DU offre un programme unique couvrant tous les aspects juridiques et sociaux du droit de la santé grâce à une équipe d'universitaires, des praticiens du droit et des professionnels du monde de la santé.

Rythme des cours:

Les enseignements se déroulent de septembre à juin.

- 60 heures
 au premier
 semestre
 réparties sur un
 vendredi et un
 samedi 2 fois
 par mois
- 70 heures
 au second
 semestre sur
 un vendredi et
 un samedi 1 fois
 par mois

Enjeu

Ce DU offre une formation transversale au coeur des préoccupations juridiques et sociales du droit de la santé grâce à une équipe pédagogique composée d'universitaires, de praticiens du droit et des professionnels du monde de la santé.

Le programme couvre toutes les questions du droit de la santé afin de permettre aux professionnels ou aux étudiants d'acquérir un socle de connaissances solide en droit de la santé comprenant le droit des établissements de santé, le droit des établissements médico-sociaux, le droit des patients, le droit européen et international de la santé, le droit de la fonction publique hospitalière, la responsabilité médicale... Une formation en déontologie et en bioéthique, ainsi qu'une réflexion sur les liens entre environnement et droit de la santé sont inclues dans les enseignements du DU Droit de la santé.

Spécificité

Ce DU a pour objectif de dépasser le cloisonnement classique entre le droit privé et le droit public pour offrir une formation globale en droit de la santé et en fonctionnement juridique du monde de la santé.

Il vise à donner une expertise juridique aux professionnels de la santé, et plus largement aux personnes exerçant dans le domaine sanitaire et médico-social. Elle s'adresse aussi aux professionnels du droit désireux de se former ou de se spécialiser dans le domaine de la santé.

Le DU est ouvert aux étudiants qui souhaiteraient s'initier au droit de la santé, par exemple dans la perspective d'une candidature pour un Master dans ce domaine.

Publics concernés

- Étudiants (en droit, en médecine, en pharmacie...) souhaitant acquérir des connaissances dans le domaine du droit de la santé.
- Professionnels (administrateurs, médecins, cadres de santé, infirmiers et autres professions médicales, paramédicales, sociales ou médicosociales, de santé publique, juristes, avocats spécialisés) souhaitant acquérir et/ou consolider des connaissances



Programme des cours		Volume horaire
Socle 1 : les prérequis	Introduction au droit des établissements de santé	10h
	Introduction au droit des établissements médico- sociaux	10h
	Introduction au droit des personnes protégées	10h
	Droit européen et international de la santé	10h
	Déontologie médicale	10h
	Introduction au droit des patients	10h
Socle 2 : les approfondissements	Droit de la fonction publique hospitalière	10h
	Droit et gestion des établissements de santé privés	10h
	Responsabilité médicale	20h
	Droit du contentieux médical (de droit commun et de droit spécial)	10h
	Bioéthique	10h
	Environnement et santé	10h



Licence 2 validée

Formation(s) requise(s)

Un investissement dans le domaine du soin ou de la santé et/ou du droit est requis.

Pour candidater, cliquez sur le bouton « Postuler » et suivez la procédure. Période de candidature : de avril à juin.

Responsables de la formation

Victor POUX, Docteur en droit privé de l'Université Jean Moulin Lyon 3, Victor Poux est maître de conférences à la Faculté de Sciences sociales, d'Economie et de Droit de l'ICP. Ses principaux axes de recherche intéressent le droit des biens, du patrimoine, et la théorie des biens communs.

Marie EUDE, Docteur en droit de l'Université Toulouse 1 Capitole, Marie Eude est maîtresse de conférences à l'Université Sorbonne Paris Nord.

Lieu de la formation ICP Campus de Paris

Tarifs 2024-2025

Tarif normal : 1000 € Tarif réduit : 700 € 1 module : 150 €

Nous contacter pour les conditions

de tarifs réduits

Institut Catholique de Paris

21, rue d'Assas 75270 Paris cedex 06 icp.fr/fassed













ICP - 03/2024 - Document non contractuel. Informations données à titre indicatif et pouvant faire l'objet de modifications.